

**MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS  
17770 SAINT BRIS DES BOIS**

Tel. : 05.46.91.53.23

---

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers  
en exercice 10  
présents 06  
procurations 02  
votants 08

L'an deux mil vingt cinq  
le dix-neuf décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la mairie, sous la Présidence de Mme COUSSOT Chantal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/12/2025

Présents : Mmes COUSSOT, DESRENTES, BRANDT, MM. WAN  
MEENEN, TORCHUT, BRUN

Absents excusés : Mr BOUTINET (donne pouvoir à Mr WAN MEENEN),  
Mme FURAUD (donne pouvoir à Mme COUSSOT), Mr LEGALLAIS, Mr  
PENICAUT

Secrétaire : Madame Géraldine DESRENTES

**2025/33 OBJET : SUBVENTIONS 2025.**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des demandes de subventions  
de différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions  
suivantes, qui seront inscrites à l'article 65742 :

- Ecole La Chapelle des Pots : 375 €
- Ecole Les Bujoliers : 560 €
- Association Belle Rive : 200 €
- Comité des fêtes St Bris/St Césaire : 200 €
- FNACA : 50 €
- Les anciens écoliers : 100 €
- Le panier solidaire : 100 €
- Service de maintien à domicile : 750 €

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance  
Géraldine DESRENTES

Pour copie conforme,  
Mme le Maire,  
Chantal COUSSOT